



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ**

**Mardi 28 juin 2016**

**COMPTE-RENDU**

## **PARTICIPANTS**

---

### **Présents**

#### Membres de droit

Gérard BÉRARD : communauté de communes de Billom St-Dier Vallée du Jauron  
Monique FERRIER : communauté de communes Entre Dore et Allier  
Daniel FORESTIER : communauté de communes du Pays d'Ambert  
Catherine MAZELLIER : communauté de communes du Pays de Courpière  
Alain MOLIMARD : communauté de communes du Pays d'Olliergues  
Corinne MONDIN : vice-présidente du Parc naturel régional Livradois-Forez

#### Membres actifs

Patrick BESSEYRE : président du syndicat mixte des activités de pleine nature des Crêtes du Forez  
Ariane BOILLOT : Gîte d'étape "Rochemulet"  
Arnaud DE CADIER DE VEAUCE : château des Martinanches  
Robert DURET : Mus'Énergie  
Jean JALLAT : les Champs d'ail de Billom  
Gérard LECOQ : Ana'chronique  
Sylvain PÉRAUDEAU : moulins à papiers du Val de Laga  
Joëlle QUINTON : village vacances "Saviloisirs"

#### Autres participants :

Brigitte ARCIS : responsable administrative de la Maison du tourisme  
Benoît BARRÈS : directeur de la Maison du tourisme  
Philippe BOUARD : communauté de communes Livradois Portes d'Auvergne  
Michel GONIN : président de l'Entente

### **Excusés et représentés**

Bernard AUROY : Randonnée en Livradois-Forez, représenté par Sylvain PÉRAUDEAU  
Tony BERNARD : Parc naturel régional Livradois-Forez, représenté par Corinne MONDIN  
Chantal FACY : communauté de communes du Pays de Cunlhat, représentée par à Daniel Forestier

### **Excusés**

Karine BRUGNEAUX : le Chalet des Gentianes  
Josiane COMBRIS : communauté de communes du Haut-Livradois  
Bernard GARCIA : communauté de communes Entre Allier et Bois Noirs  
Xavier GUYONNET : communauté de communes de la Montagne thiernoise  
Johan IMBERT : communauté de communes du Pays d'Ambert  
Nicolas PINAUD : communauté de communes de Billom St-Dier – Vallée du Jauron  
Gilles VAYSSIÈRE : gîtes "La Clef des Puys"

## ORDRE DU JOUR

---

- I. Le pack partenaire 2017
- II. Sticker « partenaire de la Maison du tourisme du Livradois-Forez »
- III. Guides *Festivités et animations* automne/hiver
- IV. Fête du Parc
- V. Tarifs groupe : prestations d'accompagnement de la MDT
- VI. Brochure *Les estivales* (information)

## I – PACK PARTENAIRE 2017

*Élu référent : Gérard LECOQ*

Le projet de pack partenaire 2017 est présenté en séance (voir détail dans le document joint).

**Le conseil d'administration :**

- **adopte le pack partenaire 2017 tel que présenté dans le document joint ;**
- **adopte l'augmentation du pack de 2% arrondis à l'euro supérieur ;**
- **autorise la présidente à signer toute convention afférente.**

En complément il est convenu d'organiser des temps de rencontres et d'échange sollicitant les prestataires bien avant la fin avril.

Corinne Mondin informe des concertations en cours avec les présidents des communautés de communes associées pour les modalités de diffusion du pack partenaire 2017 dès septembre 2016.

Michel Gonnin informe de l'état de la réflexion sur le périmètre de la future communauté de communes autour de Thiers et souhaite que la démarche engagée par la Maison du tourisme ne soit pas cassée.

## II – STICKER « PARTENAIRE DE LA MAISON DU TOURISME »

*Élu référent : Gérard LECOQ*

La Maison du tourisme a adopté, dans le cadre du plan marketing 2016, le principe de réaliser un sticker « partenaire de la Maison du tourisme ».

Un projet de sticker est présenté en séance.

**Le conseil d'administration décide :**

- **de réaliser autant de stickers que de partenaires pour un montant prévisionnel de 300 HT.**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

## III – GUIDES FESTIVITÉS ET ANIMATIONS AUTOMNE/HIVER

*Élu référent : Josiane COMBRIS*

Depuis sa création la Maison du tourisme a édité 3 guides *Festivités et animations* : juin septembre 2015, novembre 2015 mars 2016 et mai octobre 2016. Il était prévu de réaliser une parution couvrant la période de novembre à avril.

Après un an et demi de fonctionnement, une réflexion est à mener concernant le support de promotion des animations sur la période de novembre à avril :

- en termes de contenu :
  - difficulté d'obtenir début septembre des informations précises et fiables pour la période janvier-avril ;
  - risque accru de référencer des informations imprécises voire erronées ;
  - absence d'événements importants de la saison hivernale.
- en termes de temps passé : même si la quantité d'offres est moindre par rapport à l'été, l'équipe passe beaucoup de temps à recenser l'offre, à la vérifier et à l'organiser. Malgré un recensement qui démarre en juin, les conseillers en séjour sont pleinement occupés à leur mission d'accueil et d'information, billetterie, vente d'activités. Les délais sont très courts à la rentrée pour optimiser la réalisation du guide hivernal.
- en termes de budget : plus le nombre de guides papier est important, plus le budget est important. Le guide estival a coûté un peu plus élevé que prévu compte tenu du nombre plus importants d'animations que l'an dernier.
- en termes de diffusion : malgré un tirage réduit par rapport à l'été, nombre d'exemplaires étaient restants dans les bureaux. Moins de clientèles et moins de demandes exprimées sur cette période.

La proposition serait de réaliser, en solution de remplacement, une édition territoriale Livradois-Foréz mais uniquement numérique, imprimable à la demande, et uniquement sur les périodes de vacances scolaires (vacances de la Toussaint, de Noël, hiver et printemps toutes zones confondues). Ces supports seraient plus légers à réaliser : périodes de références plus courtes, une présentation calendaire et non rubriquée. Les dates butoirs de réception de l'information seraient plus étalées donc plus proches de la réalité. Le coût serait allégé.

En complément, les guides mensuels des animations locales seraient maintenus.

Compte tenu de ce changement, il serait proposé de rembourser les packs publicitaires réservés sur le guide initialement prévu pour la période automne/hiver. 3 prestataires avaient réservé des espaces publicitaires (1/4 de page Richard de bas (4<sup>ème</sup> pub), 1/8 de page Gourmandises du Pontel (2<sup>ème</sup> pub), 1/8 de page Fromagerie Labertrandie) pour un montant de 220 euros HT.

Après la réorganisation des communautés de communes, une nouvelle concertation sera à engager avec elles pour adapter et faire évoluer cette politique de valorisation des animations.

**Le conseil d'administration décide :**

- **de réaliser les guides animations automne/hiver suivant le descriptif ci-dessus ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

<b>IV – FÊTE DU PARC</b>
--------------------------

*Élu référent : Nicolas PINAUD*

Le Parc naturel régional Livradois-Foréz organise le 3 septembre prochain la fête de ses 30 ans. Dans ce cadre elle sollicite la Maison du tourisme pour :

- assurer la billetterie en comptoir et sur internet des repas vendus ce jour-là.
- en complément d'assurer une présence sur les 3 lieux de départ de randonnée pour gérer la billetterie sur place ce jour-là.

Concernant le premier point, la Maison du tourisme propose une convention de partenariat billetterie classique comme elle le fait avec tous les partenaires (commission 5%).

Concernant le second point, la Maison du tourisme pourrait proposer une prestation de service. Cette prestation comprenant la présence de 3 hôtesses d'accueil le matin sur les 3 lieux, les frais de déplacement et l'impression de billet sont estimés à 565 euros HT.

**Le conseil d'administration décide :**

- **d'adopter la prestation de service suivante pour le compte du Parc naturel régional Livradois-Forez d'un montant de 565 euros HT.**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

<b>V – TARIFS GROUPES : PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA MAISON DU TOURISME</b>
---

*Élu référent : Nicolas PINAUD*

La Maison du tourisme avait adopté des tarifs pour l'ensemble des prestations à destination des groupes d'adultes. Il vous est proposé d'adapter et compléter ces tarifs pour les prestations d'accompagnement assurées par les guides de la Maison du tourisme :

- pour des groupes plus importants ;
- pour des groupes d'enfants (modifications)
- majorés pour le dimanche, les jours fériés et les soirées.

Les nouvelles propositions de tarif seraient les suivantes :

**Adultes**

Accompagnement les jours de semaine du lundi au samedi

<b>Durée</b>	<b>FORFAIT – 20 adultes</b>	<b>20 à 80 adultes</b>	<b>81 à 120 adultes</b>	<b>+ de 120 adultes</b>
1h30	80.00 €	4.00 €	3.50 €	3.00 €
2h30	120.00 €	6.00 €	5.50 €	5.00 €

Accompagnement le dimanche, les jours fériés et en soirée

<b>Durée</b>	<b>FORFAIT – 20 adultes</b>	<b>20 à 80</b>	<b>81 à 120</b>	<b>+ de 120 pers.</b>
1h30	120.00 €	5.00 €	4.50 €	3.50 €
2h30	160.00 €	8.00 €	7.00 €	6.00 €

Divers :

- Nombre d'adultes par guide : 40
- Accompagnateur : 1 gratuité par tranche de 40 adultes.

## Enfants

### Accompagnement les jours de semaine du lundi au samedi

Durée	FORFAIT – 30 enfants	31 à 60 enfants	+ de 60 enfants
1h30	50.00 €	2.50 €/enfant	2.00 €/enfant
2h30	70.00 €	3.50 €/enfant	3.00 €/enfant

### Accompagnement le dimanche, les jours fériés et en soirée

Durée	FORFAIT – 30 enfants	31 à 60 enfants	+ de 60 enfants
1h30	80.00€	4.00 €/enfant	3.50€/enfant
2h30	110.00€	5.50 €/enfant	5.00€/enfant

## Divers

- Nombre d'enfants par guide : 30
- Accompagnateur : 1 gratuité pour 30 personnes

### Tarification des prestations des guides

1 guide à la journée (entre 10h00 et 18h00) : 220.00€ (300 € un jour férié).  
(nota : le prix ne comprend pas le déjeuner du guide)

½ journée (2h30 – 3 h) : 120.00€ (160 € un jour férié)

**Le conseil d'administration adopte les nouveaux tarifs ci-dessus.**

## VI – BROCHURE *LES ESTIVALES*

*Élu référent : Nicolas PINAUD*

Comme convenu la Maison du tourisme a réalisé le dépliant les estivales regroupant des produits à la journée pour la saison estivale. Le dépliant est présenté en séance. Il a été diffusé aux prestataires touristiques en format numérique.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DU TOURISME RÉSOLUTIONS

Le quorum d'1/3 est atteint : 17 présents (sur les 28 membres du conseil d'administration).

### **AFFAIRE I : Pack partenaire**

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

### **AFFAIRE II : Sticker**

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

### **AFFAIRE III : Guide Festivités et animations automne**

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

### **AFFAIRE IV : Fête du Parc**

Pour	17
Contre	0
Abstention	0

### **AFFAIRE V : Tarif groupe**

Pour	17
Contre	0
Abstention	0